

ALPES MARITIMES



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Villeneuve-Loubet le 15 novembre 2023

Groupement Fonctionnel Prévision

N° Acropolis

N/Réf :

Affaire suivie par : Cdt Fabian Ferradou

☎ : 04.93.22.73.26

Courriel : fabian.ferradou@sdis06.fr

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Prefet des Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
Pôle risques

OBJET : Avis modification n°3 du PPRI de la basse vallée du Var
Réf. Votre courrier en date du 19 septembre 2023

Dans le cadre de la prescription de la modification n°3 du Plan de Prévention des Risques Inondations de la basse vallée du Var sur les communes de Carros et du Broc, suite à l'autorisation du système d'endiguement du secteur dit « Var Rive Droite –ZI Carros-Le Broc » venant à présent protéger ce secteur contre les crues du Var, vous avez sollicité l'avis des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Ce document qui concerne la révision du zonage sur ce secteur avec la prise en compte des nouveaux aménagements diminuant les risques et les conséquences des inondations, n'appelle pas de remarque particulière sur un plan opérationnel. Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.